

L'INSEE publie les nouveaux chiffres de la population française, millésimés 2019, commune par commune

Article publié le 05/01/2022 sur mon-territoire.fr

Source: [INSEE](https://www.insee.fr)

L'[Insee](https://www.insee.fr) publie les nouveaux chiffres de la population française, millésimés 2019, [commune par commune](#). Ils seront authentifiés par décret à paraître au *Journal officiel* et entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022..

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Au 1^{er} janvier 2019, 66 988 000 personnes vivent en France hors Mayotte, soit une croissance moyenne de 0,4 % par an depuis 2013.

Le dynamisme démographique faiblit un peu car la contribution du solde naturel se réduit dans presque toutes les régions. Entre 2013 et 2019, la population baisse en Martinique et en Guadeloupe ; elle est relativement stable en Hauts-de-France, Grand Est, Normandie, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté et continue de croître dans les autres régions de France métropolitaine. De plus en plus de départements enregistrent des baisses de population. Les communes rurales sous forte influence des villes sont les plus dynamiques. Elles cumulent dans leur ensemble excédents naturel et migratoire. À l'opposé, les communes rurales autonomes connaissent un déficit démographique dû à un solde naturel négatif.

Sources

Les populations légales millésimées 2019 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Accéder aux données : <https://www.insee.fr/fr/information/6016641>

